



Aix en Provence


VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2011.772**

Séance publique du

11 juillet 2011

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,  
Adjoint au Maire

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110711-16179- DE-1-1_0
Date de signature : 13/07/11
Date de réception : mercredi 13 juillet 2011
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**OBJET** : AVENANT N°1 - MARCHÉ DE TRAVAUX DE RESTAURATION DES FAÇADES DE L'HÔTEL MAYNIER D'OPPEDE A AIX EN PROVENCE - LOT N°1 : INSTALLATION DE CHANTIER - MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE - CUIVRERIE - PLOMB - MARCHÉ N°A9 006 - AVENANT N°1 PORTANT MODIFICATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES PAR AJOUTS DE PRIX NOUVEAUX.

Le 11/07/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 5 juillet 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Chantal DAVENNE, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Michelle EINAUDI, M. Gérard BRAMOULLÉ à M. Victor TONIN, Mme Danièle BRUNET à M. Francis TAULAN, M. Maurice CHAZEAU à M. Helliot BRAMI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER à M. Stéphane PAOLI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Jean CHORRO, M. Henri MATAS à M. Jacques GARCON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. Jacques AGOPIAN, M. Christian PEREZ à M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à M. André GUINDE

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sylvaine DI CARO, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. François HAMY, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Françoise TERME

Secrétaire : Yannick DECARA  
M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

08.02



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -  
Etudes Juridiques et Marchés Publics  
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 11/07/11

-----  
**RAPPORTEUR** : M. Jean CHORRO  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

**Politique Publique** : VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : AVENANT N°1 - MARCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION DES FAÇADES DE L'HÔTEL MAYNIER D'OPPEDE A AIX EN PROVENCE - LOT N°1 : INSTALLATION DE CHANTIER - MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE - CUIVRERIE - PLOMB - MARCHE N°A9 006 - AVENANT N°1 PORTANT MODIFICATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES PAR AJOUTS DE PRIX NOUVEAUX. - Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Par délibération n° 2008-1210 du 16 décembre 2008, vous aviez autorisé Madame le Député Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux Marchés Publics à signer le marché portant sur les travaux de restauration des façades de l'Hôtel Maynier d'Oppède – Lot n°1 : Installation de chantier, maçonnerie, pierre de taille, cuivrierie, plomb (n° A9 006) avec l'entreprise GIRARD.

Il s'agit d'un marché à prix unitaires, dont l'exécution est articulée en plusieurs tranches :

<b>Tranches</b>	<b>Délais d'exécution</b>
Tranche ferme Restauration de la façade Est sur la cour intérieure	5 mois
Tranche conditionnelle 1 Restauration de la façade Nord sur la rue Bon Pasteur	5 mois
Tranche conditionnelle 2 Restauration des autres façades (Nord, Sud et Ouest) sur la cour intérieure	8 mois

Lors de l'exécution de la tranche conditionnelle 2, affermée par ordre de service n°4 du 18 octobre 2010, est survenu le détachement d'un morceau de corniche sur la façade côté nord de l'édifice. Aussi, afin de conserver la sécurité des passants et l'intégrité de la façade, il est apparu nécessaire de prévoir des travaux de réfection et de reprise d'enduit, ainsi que de créer une dalle en béton armé devant supporter le bout de toiture et fixer la corniche.

Ces travaux se définissent comme suit :

- création d'une dalle en béton armé pour support de bout de toiture et fixation de la corniche, incluant la fabrication du coffrage, le ferrailage et le bétonnage de l'ensemble,
- fabrication et à la mise en place d'une corniche en plâtre suivant le modèle existant, pose et raccord sur place par pelochonage et chevillage sur support
- réfection de la corniche et la reprise d'enduit.

Le montant total du marché (toutes tranches confondues) est estimé à 505 621,06€ HT, dont 240 124,22€ HT consacrés à l'exécution de la 3<sup>ème</sup> tranche.

Le montant total des prestations détaillées dans le projet d'avenant est de 48 313,50€ HT, soit 9,55% de l'estimation globale du marché, portant ainsi le montant total du marché à 553 934,56€ HT.

Ce projet est conforme aux dispositions de l'article 20 du Code des marchés publics relatives à l'économie du marché et a obtenu un avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie en séance le 26 mai 2011.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

**ADOPTER** : l'avenant n° 1 du marché n° A9-006 - Travaux de restauration des façades de l'Hôtel Maynier d'Oppède – Lot n°1 : Installation de chantier, maçonnerie, pierre de taille, cuivrierie, plomb portant ajouts de prix nouveaux relatifs à l'ensemble des prestations nécessaires à la réfection de la corniche façade nord.

**AUTORISER** : Madame le Député Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué aux marchés publics à le signer, ainsi que tout document s'y rapportant.

**2011.772 - AVENANT N°1 - MARCHE DE TRAVAUX DE RESTAURATION DES  
FAÇADES DE L'HÔTEL MAYNIER D'OPPEDE A AIX EN PROVENCE - LOT N°1 :  
INSTALLATION DE CHANTIER - MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE - CUIVRERIE  
- PLOMB - MARCHE N°A9 006 - AVENANT N°1 PORTANT MODIFICATION DU  
BORDEREAU DE PRIX UNITAIRES PAR AJOUTS DE PRIX NOUVEAUX.**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 46</b>
<b>Présents</b>	<b>: 33</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 46</b>
<b>Pour</b>	<b>: 46</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 13 juillet 2011  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Aix en Provence  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

DIRECTION DES MUSEES  
ET DU PATRIMOINE CULTUREL

TRAVAUX DE RESTAURATION DES FACADES DE L'HOTEL MAYNIER D'OPPEDE  
AIX EN PROVENCE

LOT N°1 : Installation de chantier, maçonnerie, pierre de taille, cuivrierie, plomb

MARCHE N°A9006 PASSE LE 3 MARS 2009  
AVEC LA SOCIETE GIRARD

AVENANT N°1  
PORTANT MODIFICATION DU BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE  
PAR AJOUT DE PRIX NOUVEAUX

ANNEXE : BORDEREAU DE PRIX ACTUALISE

## **I – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE INITIAL**

### 1.1 – Identification du marché

Marché n°A9006 : Signé le 3 mars 2009, enregistré le 4 mars 2009 par la sous-préfecture d'Aix-en-Provence et notifié le 11 mars 2009 à la société GIRARD.

Objet et forme du marché : Travaux de restauration des façades de l'Hôtel Maynier d'Oppède – Aix en Provence – Lot n°1 : Installation de chantier, maçonnerie, pierre de taille, cuivrerie, plomb

#### Durée du marché :

La durée du marché se confond avec les délais d'exécution tels que mentionnés ci-dessous.

<b>Tranches</b>	<b>Délais d'exécution</b>
Tranche ferme Restauration de la façade Est sur la cour intérieure	5 mois
Tranche conditionnelle 1 Restauration de la façade Nord sur la rue Bon Pasteur	5 mois
Tranche conditionnelle 2 Restauration des autres façades (Nord, Sud et Ouest) sur la cour intérieure	8 mois

Les tranches sont chronologiques et pourront être espacées de plusieurs mois entre chacune d'elles.

#### Montant du marché :

Marché à prix unitaires pour un montant estimatif de 505 621,06€ HT, toutes tranches confondues.

### 1.2 – Identification de la personne publique contractante et du titulaire :

Le marché ci-dessus mentionné a été conclu entre :

- Monsieur Maurice CHAZEAU, Adjoint délégué aux Marchés Publics agissant en qualité de Personne Responsable du Marché et en vertu de la délibération du Conseil Municipal N° 2008.1210 du 16 décembre 2008;
- D'autre part, Monsieur C. SERNA, Directeur de l'entreprise GIRARD dont la société est inscrite au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON (84), sous le numéro 57 B 171, SIRET 572 621 712 00064 et domiciliée 390 rue du Grand Gigognan – BP 20985 – 84 094 AVIGNON CEDEX 9

## **II – OBJET DE L'AVENANT N°1**

2.1 – Le présent avenant a pour objet l'ensemble des prestations nécessaires à la réfection de la corniche de l'Hôtel Maynier d'Oppède – Aix en Provence, façade nord et détaillées comme suit :

- création d'une dalle en béton armé pour support de bout de toiture et fixation de la corniche, incluant la fabrication du coffrage, le ferrailage et le bétonnage de l'ensemble,
- fabrication et à la mise en place d'une corniche en plâtre suivant le modèle existant, pose et raccord sur place par pelochonage et chevillage sur support

- réfection de la corniche et la reprise d'enduit,

L'ensemble des prestations susmentionnées intervient dans l'exécution des prestations de la tranche conditionnelle 2, affermée par ordre de service n°4 du 18 octobre 2010.

## 2.2 – DESIGNATION DES ARTICLES SUPPLEMENTAIRES

Les coûts unitaires de chaque article correspondant aux montants des prestations de confection, de fourniture et de pose sont précisés en annexe. Ils seront intégrés dans le bordereau de prix initial. Le montant total des prestations définies à l'article 2.1 est estimé à 48 313,50€ HT.

## III- PAIEMENT

Les sommes dues par la Ville d'Aix-en-Provence, en règlement des prestations effectuées dans le cadre du marché A9006 désigné au chapitre I, seront versées au crédit du compte ouvert auprès de HSBC sous le numéro 01942039844 – clé RIB 86 – Code banque 30056 – code guichet 00194.

## IV – AUTRES CLAUSES

Toutes les clauses du marché désigné au chapitre I demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

## V – SIGNATURES DES PARTIES

<p><b>Pour Société GIRARD</b> Le Mandataire Nom et qualité du signataire</p> <p>Fait à Le (cachet de la société)</p>	<p><b>Pour la Ville d'Aix-en-Provence</b> <b>Signature du représentant du pouvoir</b> <b>adjudicateur habilité par la délibération en</b> <b>date du .....</b></p> <p>Fait à Aix-en-Provence, Le</p>
--	--